

Assistant de service social du pôle enfance-famille (H/F)

 Titulaire ou contrat de 3 ans
  Chaumont (52)
  Fin de publicité : 29/01/2023

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Assistant socio-éducatif								
<p>Temps de contrat : 39h/semaine</p> <p>Fondement juridique du candidat contractuel : Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)</p>	<table border="0"> <tr> <td>Echelon 1 :</td> <td>1 891,51€</td> </tr> <tr> <td>R.I.F.S.E.E.P. :</td> <td>383 €</td> </tr> <tr> <td>SEGUR :</td> <td>234 €</td> </tr> <tr> <td>Sujétion :</td> <td>40 €</td> </tr> </table> <p>« Exposition courante à des publics et usagers vulnérables »</p> <p><i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i></p>	Echelon 1 :	1 891,51€	R.I.F.S.E.E.P. :	383 €	SEGUR :	234 €	Sujétion :	40 €
Echelon 1 :	1 891,51€								
R.I.F.S.E.E.P. :	383 €								
SEGUR :	234 €								
Sujétion :	40 €								
<p><u>Missions du service – positionnement de l'agent :</u> Au sein du pôle « Enfance famille » et placé(e) sous l'autorité hiérarchique du responsable de circonscription, l'assistant(e) de service social « Enfance famille » contribue aux missions de prévention et de protection de l'enfance dans le cadre de ses compétences spécifiques et des orientations définies par la direction de la solidarité départementale.</p>									
<p><u>Tâches confiées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement médico-social renforcé des familles - Mise en place et suivi des mesures d'aides éducatives à domicile - Mise en place des accueils provisoires et des mesures alternatives au placement - Signalements - Suivi global des familles naturelles - Contribution à l'élaboration du projet personnalisé pour l'enfant et à sa mise en œuvre - Elaboration et participation aux projets d'actions collectives innovantes - <p>L'assistant(e) de service social « Enfance famille » intervient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avec la famille, en entretien individuel ou à travers des actions collectives, - avec l'équipe « enfance famille », en complémentarité, en relais avec les professionnels de la circonscription d'action sociale, - avec les partenaires extérieurs (direction des services départementaux de l'éducation nationale, établissements médico-sociaux, associations, services judiciaires, élus ...). <p>Missions complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'enquêtes dans le cadre de la procédure d'adoption 									
<p><u>Profil recherché :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - diplôme d'État d'assistant de service social exigé - esprit de synthèse et capacités rédactionnelles - travail en équipe pluridisciplinaire et en partenariat - motivation, rigueur et autonomie - maîtrise de l'outil informatique - permis B obligatoire + posséder un véhicule personnel 									
<p><u>Pourquoi nous rejoindre ?</u> Les plus : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle à compter du 1^{er} janvier 2023.</p> <p>Organisation de travail : Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 17 jours RTT et 25 jours de congés annuels.</p> <p>Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de télétravail sur 12 mois.</p> <p style="text-align: right;"><u>Comment candidater ?</u> Vous pouvez demander la fiche de poste complète et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.</p>									